

**COMMUNIQUÉ**  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**Il est temps de retirer les abris tempos**

**COATICOOK, le 26 mai 2020** – La réglementation municipale ne permet pas aux gens d’avoir un abri tempo dans leur cour au-delà du 14 avril de chaque année. Le 9 avril dernier, le conseil municipal avait autorisé un sursis pour les abris tempos puisque la pandémie de COVID-19 ne permettait pas aux gens d’avoir de l’aide pour les démonter.

Depuis cette date, le déconfinement s’est amorcé graduellement. Les entrepreneurs ont, pour la majorité, repris leurs activités. Par ailleurs, il est maintenant possible d’obtenir de l’aide de membres de la famille ou d’amis si tout le monde reste à 2m les uns des autres.

Nous demandons donc aux citoyens de retirer leurs abris tempos avant le 5 juin prochain.

« Depuis 2 mois, les choses ont bien changé! Après le confinement, nous pouvons maintenant reprendre un semblant de vie normale. Nous vous demandons de collaborer et de retirer vos abris tempos. Nous aurons encore plus l’impression de tourner une page et d’entrer à pieds joints dans l’été. Merci! », Monsieur Simon Madore, maire de la Ville de Coaticook.